

Les aspects morphologiques et syntaxiques de l'accord en Nissart

Nicolas Peyrou¹

¹Institut für Romanische Philologie,
Ludwig-Maximilians-Universität München

« Le nissart est une des variétés occitanes qui n'est que peu étudiée » (BLACKWOOD et TUFU 2015, p. 49). Comme les autres parlers occitans, ce dialecte du provençal (DEL GIUDICE 2021, p. 241) n'a jamais été standardisé (WETH 2014, p. 492), même s'il existe des grammaires, notamment celle de GASIGLIA (1984), dans le but, de classer ce parler. Il faut donc se poser la question : quel est le statut actuel du nissart et comment se font remarquer les changements linguistiques dans ce parler provençal ?

Cette communication, qui est basée sur un mémoire de licence, traitera les aspects morphologiques et syntaxiques de l'accord en nissart. Le but est de présenter des changements dans la façon de faire l'accord, spécialement celui des adjectifs, des participes et des déterminants avec les noms en nombre et genre, dans le langage parlé des locuteurs natifs du niçois.

Les résultats de l'enquête se référant aux enregistrements des réponses à un questionnaire portant sur l'accord et qui ont été faits avec sept locuteurs natifs du comté de Nice, ont été ensuite comparés avec les traits décrits dans la grammaire de GASIGLIA (1984) pour qu'on puisse évaluer l'actualité de cette grammaire. Les traits de l'accord, qui y sont décrits, seront également présentés et serviront comme point de repère dans l'analyse des phénomènes de l'accord dans la langue parlée.

Cette communication montrera que l'accord dans la phrase n'est pas du tout constant chez les locuteurs et qu'on peut par exemple remarquer de nouvelles manières de marquer le pluriel. Normalement, selon la grammaire de GASIGLIA (1984), il n'existe pas de marqueur de pluriel en Nissart (GASIGLIA 1984, p. 117, PESCARINI 2021, p. 5). Néanmoins, les locuteurs et locutrices interviewés ont souvent marqué le pluriel chez les substantifs de différentes façons, ce qu'on peut voir dans l'exemple suivant :

- (1) a. [li.my.'rai.ja] 'les murs' vs. [li.my.'ra.ji] 'les murs'
b. ['de.'ka.ta.'ne.gri] 'des chattes noires' vs. ['de.'ka.ti.'ne.gri] 'des chattes noires'

De plus, selon leur position dans la phrase, le genre des adjectifs et des déterminants ne correspond pas automatiquement au genre des *controller nouns*, ce qu'on remarque par exemple lors de l'emploi de l'article défini :

(2) [ly.ve.'zi] 'les voisins' vs. [li.ve.'zi] 'les voisins' vs. [le.ve.'zi] 'les voisins'

Les autres particularités de l'accord seront ensuite présentées plus en détail dans la communication, dans le but de donner un aperçu du statut actuel du nissart et des changements dans la façon de faire l'accord telle que présentée dans la grammaire de GASIGLIA (1984).

Références

- BLACKWOOD, Robert et Stefania TUFU (2015). *The linguistic landscape of the Mediterranean : French and Italian coastal cities*. Basingstoke : Palgrave Macmillan.
- DEL GIUDICE, Philippe (2021). « Trajectoire diachronique d'un dialecte composite : le niçois ». In : *Vox Romanica* 80, p. 239-255.
- GASIGLIA, Rémy (1984). *Grammaire du Nissart. Essai de description d'un dialecte d'oc*. Nice : Institut d'études niçoises.
- PESCARINI, Diego (2021). « Intraclade Contact from an I-Language Perspective. The Noun Phrase in the Liguarian/Occitan amphizone ». In : *Languages* 6 (2), p. 1-21.
- WETH, Constanze (2014). « Le provençal / L'occitan ». In : *Manuel des langues romanes*. Sous la dir. de Martin KLUMP. T. 1. Berlin : De Gruyter, p. 491-509.